

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

École élémentaire publique Le Moulin de Pierres

Mardi 15 octobre 2019

Étaient présents :

Enseignants : Mme Magali LOBO-CHABRE (Directrice, CE1A jeudi et vendredi), Mme Louise FARVACQUE (CE1A, lundi et mardi), Mme Céline MOINE (CPA), Mme Cécile CHÉRITAT (CPB), Mme Sylvie DOUILLET (CE1B), Mr Philippe GOUSSÉ (CE2A), Mme Anne FRALIN (CE2B), Mme Myriam PREISS (CM1A), Mme Marie SEVIN (CM1B), Mme Aurélie VERBRUGGHE (CM2A), Mme Géraldine LOISEAU (CM2B).

Périscolaire : Mme Christine MALCOIFFE (directrice) et Mme CHAUVIER (adjointe)

Représentants des parents d'élèves :

- AAPE : Mme Astrid GLAVIEUX (tête de liste), Mme Elodie LALAGUE, Mme Leila ROHLAND, Mme Sandrine MOSSIER, Mme Hélène BONNET, Mme BOUSSICAUD
- APER : Mr Edouard BRUNEL (tête de liste), Mme Sixtine THOMAS-RICHARD
- FCPE : Mme Émilie ANSTETT (tête de liste), Mme Fabienne ROUSSEAU

Déléguée éducation nationale : Mme Danielle DESMEDT

Mairie : Mme Véronique DE LA TOUANNE

Préambule

La directrice remercie l'équipe enseignante, les parents d'élèves et la mairie pour l'accueil bienveillant qu'elle a reçu à l'annonce de sa prise de fonction.

1/ Installation du nouveau conseil d'école

● Ce conseil d'école s'est ouvert par un tour de table avec la déclinaison des identités et des fonctions de chacun.

● S'en est suivi un bilan des élections de parents d'élèves : 286 sur 432 parents se sont exprimés, soit une participation de 66,2 % contre 56,6% l'an dernier. 6 bulletins étaient blancs ou nuls. 10 sièges ont été attribués : 5 pour l'AAPE, 3 pour l'APER, 2 pour la FCPE.

● La directrice souhaite rencontrer les têtes de liste des trois fédérations de parents d'élèves à intervalles réguliers, afin de faire le point sur les préoccupations et affaires en cours de l'école. Une première rencontre est prévue le jeudi 28 novembre 2019.

● Les représentants de parents d'élèves et la directrice estiment que les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions. D'aucuns pensent qu'il est important de conserver la possibilité de voter en présentiel, ce qui permet une rencontre et un échange avec les parents. Pour d'autres, il peut être envisagé de procéder l'an prochain à un vote exclusivement par correspondance. Les modalités de vote des futures élections de 2020 seront définies et votées lors du dernier conseil d'école.

● Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité. Une nouvelle présentation, plus lisible, a été proposée et adoptée. Ce nouveau règlement reprend point par point le contenu du précédent, mais a été enrichi :

- d'une mention relative à l'engagement de l'école dans la lutte contre le harcèlement (protocole Pikas)

- d'un paragraphe relatif à la charte RGPD

- d'une précision quant au lieu d'attente des parents venant chercher leur enfant à la sortie de 16h30 (portail vert **intérieur**)

- et d'une interdiction de l'apport de cartes de collection (de type pokémon, football, fortnite, etc.) à l'école. En effet, celles-ci sont quotidiennement source de tensions, de disputes, de distractions et de manquements aux règles de vie.

● À la demande des représentants de parents d'élèves, un mot sera mis dans les cahiers de liaison à la rentrée pour rappeler que les parents doivent attendre leur(s) enfant(s) au niveau de portail vert intérieur de l'école aux horaires de sortie. En effet, nous sommes toujours en plan Vigipirate, et l'engorgement des allées et des accès à 16h30 ne permet plus de garantir la sécurité des élèves.

● Une explication du protocole Pikas et de la charte RGPD pour la protection des données a été proposée aux parents. Tous les membres présents au conseil d'école ont signé la charte RGPD.

● La date du prochain conseil d'école (n°2), a été fixée au jeudi 27 février 2020, à 18h30.

2/ Organisation de la scolarité et de la vie de l'école

✓ Structure et effectifs : l'EPU Le Moulin de Pierres compte 275 élèves, répartis comme suit :

CP : 27/27

CE1 : 25/26

CE2 : 29/29

CM1 : 28/28

CM2 : 28/28

● Une fratrie de deux enfants, inscrite au début de l'année, ne s'est pas présentée.

✓ Évaluations nationales CP/CE1 : comme l'an dernier, des évaluations nationales ont été passées par tous les élèves de CP et de CE1. L'objectif est triple : donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser, permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité, ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

● Les résultats des élèves sont remontés de façon anonymée.

● Les évaluations ont nécessité beaucoup de temps, bien plus que ce qui était annoncé.

● Chaque famille recevra une fiche de synthèse sur les résultats de son enfant, qui, dans certaines situations, pourront donner lieu à des rendez-vous avec l'enseignant. Des résultats laissent apparaître des incohérences par rapport à la situation réelle constatée en classe par les enseignants, notamment en mathématiques.

✓ Sport à l'école : toutes les classes (à l'exception des CE2) bénéficieront de 8 séances de natation, et d'un cycle de 8 séances de sport. Nous ne disposons pas, pour l'instant, de créneau d'occupation du gymnase. Cette offre sportive paraît très insuffisante, compte tenu de la difficulté de pratiquer le sport dans l'enceinte de l'école.

✓ Projets et sorties pédagogiques pour l'année scolaire 2019/2020 : classe externée à Douarnenez du 12 au 19 juin 2020 pour les deux classes de CP, séjour sur les plages du débarquement du 27 au 30 avril pour les deux classes de CM2, inscription au prix littéraire (CP/CE1/CE2b), inscription au rallye maths (CP/CE1/CM1a/CM2), inscription au projet école et cinéma (CE1, trois films dans l'année), Enfants conférenciers (CM1b/CM2a), Chorale Opéra sous la direction de Madame Moine (CP-CE1/CE2), Chorale Opéra sous la direction de Mme Verbrugge (CM2), Chorale Opéra sous la direction de Mme Taverne avec 1 classe des Rochers (CM1a), écriture et représentation d'une pièce de théâtre (CM1b), visite du centre d'art Chanot (CP/CE1/CE2), Ludothèque (CP/CE1), inscriptions à Jean Arp (en attente de réponses), sortie au château de Dourdan avec atelier enluminures (CE1/CE2/CM1),...

● Les élèves de CP et plus tard ceux de CM2 seront invités à effectuer un test obligatoire à la piscine (test en pyjama et sans lunettes) pour apprécier leur capacité à participer à l'activité voile sans risque pour leur sécurité.

● Les membres de la communauté éducative sont reconnaissants à la mairie d'avoir donné son accord pour financer en grande partie les classes externées. Les enseignantes rappellent aux parents concernés de bien vouloir mettre à jour leur quotient familial pour évaluer au plus juste la participation financière qui restera à leur charge.

● Les commandes de photos se feront sur internet comme l'an dernier. Les parents et les enseignants déplorent le manque de choix dans l'offre du prestataire (souhait d'une photo en noir et blanc) et trouvent les photos de moindre qualité par rapport à l'an passé.

✓ Lutte contre le harcèlement : la journée du 7 novembre y sera consacrée. Les CM2 porteront le projet de l'escape Game proposé par la circonscription. Des interventions de lycéens ambassadeurs ont été demandées, comme l'an dernier. Elles sont actuellement en cours d'organisation. Cette année, le dress code est le bleu. Tous ceux qui souhaitent manifester leur soutien à cette journée de lutte contre le harcèlement peuvent en arborer dans leur tenue vestimentaire. Cela est une proposition, non une obligation.

✓ Les ELCO : les Enseignements de Langue et de Culture d'Origine sont ouverts à tous les élèves à partir du CE1, quelle que soit leur origine. L'offre pour les cours de portugais a rencontré peu de succès, une seule personne s'y est inscrite cette année. Les cours se passent à l'école de la mairie cette année. Nous sommes en attente de propositions pour d'autres langues.

● Des parents qui avaient fait une demande l'an dernier n'ont jamais été informés de la suite qui leur avait été donnée. Une plus grande lisibilité sur les réponses est souhaitée par tous.

✓ L'enseignement de l'allemand : le poste fléché qui permettait l'enseignement de l'allemand aux élèves de CM2 n'ayant pas été pourvu, cet apprentissage n'est plus proposé pour l'instant. Des solutions sont à l'étude, car seuls seront prioritaires pour la classe bilingue du collège Maison Blanche les élèves ayant étudié l'allemand en CM2.

● Madame l'Inspectrice a rappelé à la directrice que les élèves qui ne pourraient faire de l'allemand en 6^{ème} pourraient le pratiquer l'année d'après, en 5^{ème}.

✓ Le RASED : l'école dispose de l'aide du RASED pour les élèves présentant de grosses difficultés. Une présentation plus détaillée en sera faite lors du 2^{ème} conseil d'école, où il sera alors représenté.

✓ Santé : le médecin scolaire (Docteur Caroline Fontaine) et l'infirmière scolaire (Anne Joly) interviennent à la demande des enseignants pour procéder à des dépistages (ouïe, vue...).

● Les PAI doivent être refaits entièrement chaque année, et non sur un papier de renouvellement à l'identique. Si cela n'est pas fait au-delà d'un certain délai (vacances de la Toussaint), l'école doit considérer qu'il n'est pas reconduit.

✓ École inclusive : le Moulin de Pierres travaille cette année avec Mme Bognini, AESH à temps plein (20h00) pour une élève, et est en attente d'autres intervenants pour deux élèves qui ont eu leur notification MDPH.

✓ Communication des informations : elle se fera cette année sur 3 supports différents : cahier de liaison, affichage extérieur, blog de l'école. Le blog de l'école recense pour l'instant les informations qui concerne toutes les classes dans leur ensemble.

● Le cahier de liaison demeure toutefois le moyen de communication privilégié.

● Les menus hebdomadaires seront mis en ligne dès réception par la directrice.

✓ Périscolaire : le 1^{er} conseil périscolaire aura lieu le 5 décembre. Toutes les informations concernant les activités du centre de loisirs sont consultables sur le portail famille : sport, anglais...

✓ Restauration scolaire : sur demande formulée -par écrit- par les représentants légaux, les élèves ne souhaitant pas manger de viande peuvent en être dispensés. Certains parents trouvent que la qualité de la cantine est en baisse. Les enseignants qui s'y restaurent trouvent au contraire que cette qualité se maintient au même niveau que les années précédentes.

● Une visite de la cuisine centrale est possible pour les enfants avec le centre de loisirs pendant les périodes de vacances.

✓ Encadrement du centre de loisirs : Mmes Malcoiffe et Chauvier déplorent la pénurie de personnel, car il manque actuellement 5 animateurs et animatrices. Il devrait y en avoir 14.

3/ Sécurité

✓ Exercice incendie : réalisé mardi 1^{er} octobre avec la maternelle. Très bons résultats, bonne réactivité des élèves et des enseignants.

✓ Exercice PPMS intrusion : réalisé le jeudi 10 octobre. Très bien dans l'ensemble. Un observateur de la police municipale était présent lors de l'exercice. Bonne réactivité de tous, mais parce que tout le monde était en attente. Le sifflet marin ne s'entend pas très bien, les enfants sont remuants sous les tables, certains verrous ne fonctionnent pas. Les enseignants souhaitent que soient installés des verrous à l'intérieur des classes, notamment pour la réalisation de ces exercices.

● L'école Jules Ferry dispose de boîtiers PPMS, il serait bien que l'école du moulin de Pierres en dispose également.

● Prochain exercice PPMS avis de tempête : jeudi 28 novembre. Toutes les sorties prévues ce jour seront annulées.

● De nouvelles mallettes PPMS doivent être livrées en janvier.

✓ Plan Vigipirate et attente des parents, le soir : un mot de rappel sera mis dans les cahiers de liaison à la rentrée.

● La présence de notre gardien fait l'unanimité, tout le monde souhaite qu'il reste longtemps dans notre école.

4/ Coopérative scolaire

● La directrice remercie vivement Mmes Verbrugge et Moine pour leur investissement dans la gestion de la coopérative.

● L'année scolaire a commencé avec un solde créditeur en banque d'un peu plus de 8000 euros. Cet argent servira à avancer les fonds pour les abonnements des classes à des magazines / revues pour leurs élèves, à payer l'intégralité des sorties scolaires, sauf exception.

● Un premier appel de coopérative sur 2 sera fait début novembre, au retour des vacances de la Toussaint.

5/ Bâtiments / travaux

Ce point a été déplacé et abordé en deuxième partie de conseil d'école, pour permettre à Mr Brunel, dans l'obligation de partir au bout d'une heure, de pouvoir en prendre connaissance.

● Quelques petits travaux ont été engagés à la suite de diverses demandes, mais non terminés : remise en marche des CRS, trappes des toilettes, nettoyage des canalisations, pompage du bac à graisse.

● Pour des questions d'économie d'eau, la mairie a baissé le débit d'eau au niveau des robinets de l'école. Certains enseignants constatent que celui-ci est à présent trop faible pour une utilisation optimale.

● Le rapport d'audit établi au mois de février 2019 pour déterminer l'origine des odeurs nauséabondes de l'école a été récemment retrouvé après avoir été perdu. Il s'avère que l'audit n'a pas été accompli dans son intégralité. La mairie est donc dans l'obligation de faire effectuer un audit complémentaire, pour lequel aucune date n'est encore indiquée.

La cause des odeurs et la solution à y apporter demeurent donc inconnues. Les représentants des parents d'élèves insistent pour que ces démarches soient accomplies le plus rapidement possible compte tenu de l'ancienneté du problème.

● En accord avec Mr Koziatek, directeur de la maternelle, une caméra de surveillance a été demandée rue Pierre Brossolette. De même, un marquage au sol devant la grille d'accès à cette rue pour matérialiser l'entrée de l'établissement serait le bienvenu, car c'est une zone où l'on déplore trop souvent un stationnement sauvage de véhicules tampon qui entravent les entrées et sorties.

● Des demandes d'aménagement de la cour ont été déposées, de même qu'une demande de sonnerie scolaire digne de ce nom.

6 / Questions des parents

● Certains parents s'interrogent sur la pertinence du kit de rentrée, et regrettent le gaspillage car une partie du matériel donné est identique d'une année sur l'autre. La question du choix du contenu du kit a été soulevée. Le prix de ce kit étant prélevé par la mairie sur le budget de l'école, les enseignants devraient pouvoir s'associer au choix des éléments qui le composent.

● Lors de la réunion de rentrée, beaucoup de parents n'ont pu entrer dans la salle polyvalente par manque de place. La direction prévoit pour l'an prochain une meilleure organisation.

● Il a été noté des vols et des détériorations de biens se trouvant dans les cases pendant l'étude. Les enseignants demandent pourtant aux élèves à chaque début d'étude de ne pas fouiller dans les cases. Les enfants victimes de ce genre de malveillance sont priés de le dire rapidement aux enseignants.

● L'étude, pour être correctement dirigée et permettre à chaque enfant de faire vérifier son travail, est trop souvent surchargée. L'idéal serait de 12 élèves maximum par enseignant.

Conclusion

Ce premier conseil d'école s'est tenu dans une ambiance très agréable et sereine. La directrice remercie les enseignants, la mairie et les parents d'élèves pour cet échange constructif au service de notre école et de nos élèves.